



N° Siret : 428 788 004 00037 Code APE : 9499Z

Déclaration Préfecture Rennes le 9/10/99

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08338 35 auprès du Préfet de Région de Bretagne.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Date MAJ doc
02/06/21

Programme de formation

**«Collaborer, mutualiser, s'entraider.
S'installer en collectif tout en restant indépendant»**

Présentation du CIVAM 35 IT

Le CIVAM 35 IT une association d'éducation populaire qui porte un projet politique de développement de l'agriculture durable pour des campagnes vivantes et solidaires. Nous agissons pour renouveler les générations en agriculture.

Le CIVAM 35 Installation Transmission est une association qui rassemble différentes structures du département : Accueil Paysan 35, Adage, Culture Bio, Magasins Brin d'Herbe, GIE Manger Bio 35, ainsi que des personnes physiques.

Le Civam 35 IT est membre du collectif InPACT 35, de la FR Civam Bretagne et de Réseau Civam. Nous sommes partenaires du Point Accueil Installation et du réseau Transmission

Nous travaillons à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine et accompagnons et formons en réseau avec nos partenaires :

- Les personnes en réflexion ou début de construction de projet agricole durable et solidaire, avec ou sans activité d'accueil
- Les collectifs de travail en construction de leur fonctionnement en ferme collective (relations humaines, projet commun, règlement intérieur...)
- Les paysannes et Paysans souhaitant quitter le métier, pour prendre leur retraite ou se reconvertir

Nous accompagnons et formons les personnes pour qu'elles puissent **piloter et conduire** leur projet d'installation ou de transmission de manière **autonome**. Notre approche est globale et prend en compte l'ensemble des dimensions professionnelles et humaines du projet.

Les structures du Réseau Civam défendent la formation à travers l'agriculture de groupe, basée sur les principes de l'éducation populaire, l'échange entre pairs et la solidarité.

"Personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les femmes et les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde (...) Il n'y a ni ignorants ni savants absolus : il y a des femmes et des hommes qui, ensemble, essaient de savoir davantage" (d'après Christian Maurel).

Contexte

De plus en plus de personnes cherchent à s'installer individuellement mais en mutualisant, ou collaborant avec d'autres. Cela permet de garder son indépendance tout en rentrant dans des dynamiques collectives qui peuvent apporter des gains en compétences, en temps, des diminutions de coûts et limiter les risques humains par rapport à des associations.

L'essor de ces formes d'installation s'inscrit également dans la reprise de fermes laitières en ille et vilaine qui sont reconfigurées en fermes avec plusieurs activités.

La coopération peut prendre une diversité de formes : du partage de bâtiment, de matériel, de la mutualisation et entraide sur la vente, la conduite des cultures, des achats en communs, du partage de salarié..

Cela nécessite d'avoir clarifié les besoins, limites de chacun, les objets du partage et de connaître les différentes modalités de coopération possibles et leur fonctionnement. Plus les enjeux seront forts, plus il sera important d'avoir clarifié les choses en amont.

Objectifs opérationnels

A la fin de la formation vous serez capable de : verbes d'action

- Identifier les différents formes de collectifs et coopérations ou mutualisations (partage du foncier ou des bâtiments, partage du travail, partage du matériel)
- Acquérir une méthode pour clarifier les motivations, enjeux et objets de la mutualisation ou du partage (propriétés, locations, usages) et les règles d'entrées ou sorties de la collaboration ou mutualisation

Public et Pré-requis

Public : Agricultrices et agriculteurs, Personnes en projet d'installation ou de création d'activité

Pré-requis : absence de pré requis.

Programme

Contenus :

9h30 à 13h

- **Echange et interconnaissance entre les participants, pour partager l'expérience** d'autres collectifs en projet de mutualisation ou de collaboration
- **Coopérer, mutualiser ça veut dire quoi ? Brainstorming sur les différentes formes de coopérations et mutualisations, les différents niveaux de coopération**

- **Les principales questions à se poser** (motivations, enjeux, et objets de la mutualisation ou du partage (propriétés, locations, usages). Apport théorique et schématisation
- **Travail individuel avec outils méthodologiques pour formaliser** les motivations, enjeux et objets de la mutualisation ou du partage (propriétés, locations, usages) et questions soulevées par objet de mutualisation

14h à 17h30 :

Partage des situations de chacun, et témoignages de paysans engagés dans des formes de mutualisation et d'entraide

- Le partage du foncier ou des bâtiments
- Le partage du travail : identifier les différentes formes possibles (banque de travail, groupement d'employeurs..autres) : Avantages et contraintes des formes
- le partage du matériel

Modalités pédagogiques et techniques

Format : présentiel

Techniques d'animation : Témoignages de paysan(nes) qui fonctionnent en coopération, mutualisation,

Travail individuel sur sa situation, Apports théoriques, groupes de travail, échanges entre stagiaires

Outils pédagogiques : dossier stagiaire format papier et informatique.

Le formateur pourra adapter les moyens pédagogiques en fonction des besoins des participants.

Moyens matériels : Salle, paperboard

Modalités d'évaluation : évaluation écrite et orale de la formation

Formateur .trice / Intervenant.es

Formateur.rice : SAUVAGET Aurore, CIVAM 35 IT, Animatrice Formatrice

Modalités pratiques

Durée : 07h

Date(s) : lundi 21 juin

Horaires : 9h30 à 17h30

Lieu(x) :Bruz, ferme de la Pampa

Accessibilité Handicap : salle de formation non accessible en fauteuil roulant. Si besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée, nous contacter : aurore.sauvaget@civam-bretagne.org.

L'accueil des stagiaires se fait dans le respect des règles sanitaires en vigueur. En fonction de la situation sanitaire un protocole spécifique sera communiqué aux stagiaires

Modalités financières :

- **Frais de participation OU Frais d'inscription :**
2€/heure soit 14€

- **Frais pédagogiques :**
Coût pédagogique par stagiaire : 210 €/jour
- Pour les personnes éligibles à VIVEA (agriculteurs, PPP) : formation est prise en charge à hauteur de ses fonds disponibles, le reste est à la charge du participant et à hauteur maximale de 50€.
 - Pour les personnes ne disposant pas de fond de formation, le tarif est de 50 €/ jour

Frais annexes :

Repas possible sur place (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur). Les informations vous seront transmises dans la convocation à la journée.

Les frais totaux à la charge du stagiaire sont les frais de participation + les frais pédagogiques + les frais annexes:

- Pour les personnes éligibles et financables par VIVEA : coût global à la charge du stagiaire : 14 €
- Pour les personnes non financées par VIVEA : coût global à la charge du stagiaire 64€

Modalités d'inscription

Contacts, renseignements et inscription auprès de :

CIVAM 35 IT, 17 rue du bas village 35577 Cesson Sévigné, 02 99 77 39 28
aurore.sauvaget@civam.org

Modalités complémentaires validation inscription : L'inscription est validée par retour de mail suite à la réception du bulletin d'inscription.

Modalités spécifiques public en PPP : pour valider votre inscription, vous devez nous renvoyer :

- La copie de votre plan de professionnalisation signée mentionnant la formation
- La copie d'écran de votre compte CPF laissant apparaître vos noms, prénoms et montant de CPF

Le jour même, vous devrez fournir :

- Votre attestation d'éligibilité au financement Vivea pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole
- le courrier d'engagement du créateur signé

Date limite d'inscription : 7 jours avant le démarrage de la formation

Si annulation dans un délai inférieur à 5 jours pour un motif qui n'est pas cas de force majeure, un montant de 50 euros vous sera demandé.

Attestation de présence

Une attestation de présence sera délivrée aux participants à l'issue de la formation

Indicateurs de résultat de la formation

- Nouvelle formation (pas encore d'indicateur de résultat)